

**DÉLIBÉRATION N° 2025-009 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévézou"**

Délibération prise en séance du 14 AVRIL 2025 à 14h00

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 14 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévézou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Jean-Luc CALMELLY, Mme Nadine FRAYSSE, M. Jean-Michel ARNAL, M. Régis NESPOULOUS, M. Yves REGOURD, M. Serge GELY

Etaient absents et représentés : M. Arnaud VIALA, M. Christophe LABORIE, M. Claude ASSIER

Etaient absents : M. Alexis CANITROT, Mme Kateline DURAND, Mme Emilie SAULES LE BARS

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel ARNAL

Objet : Approbation du Compte administratif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 5722-1 et suivants,

Vu le compte de gestion établi par le Comptable Public pour l'exercice 2024,

Considérant que le rapport portant sur le Compte administratif présenté au Comité syndical du 14 avril 2025 a été adressé à ses membres le 1er avril 2025 ;

Vu la synthèse du Compte administratif de l'exercice 2024 :

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2024	Section de fonctionnement	1 346 912.91	1 277 482.12	69 430.79
	Section d'investissement	344 966.04	515 927.48	- 170 961.44

RESULTATS REPORTES DE L'EXERCICE 2023	Section de fonctionnement	693 061.92	0
	Section d'investissement	181 654.81	0

RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	2 039 974.83	1 277 482.12	762 492.71
	Section d'investissement	526 620.85	515 927.48	10 693.37

Constatant la parfaite concordance entre les écritures budgétaires et comptables retracées dans le compte de gestion et celles du compte administratif,

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle au moment du vote, et n'a donc pas pris part au vote,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le comité syndical APPROUVE le compte administratif 2024, ci-annexé.

La 1ère Vice-Présidente du Syndicat Mixte

Mme Nadine FRAYSSE

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 12**
- **Nombre de membres présents : 5**
- **Nombre de suffrages exprimés : 7**